Demande d’Agrement

Elle doit être renseignée et adressée :

Par courriel (pour un pré-enregistrement), à:

certification@ssi.gouv.fr

en indiquant dans l’objet du message [Nouvelle demande d’agrément]

(le scan signé de cette demande et la documentation requise suivant la procédure correspondante doivent être joints au courriel)

Et

À adresser par courrier postal, à :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

Agence nationale de la sécurité des systèmes d’information

Centre de certification

51, boulevard de La Tour-Maubourg

75700 PARIS 07 SP

France

Je soussigné, **[Nom de la personne habilitée à engager la société, ou mandataire social de la société],[titre],** demande l’agrément du centre **[nom du centre]** pour être autorisé à procéder à des évaluations de produits des technologies de l’information en vue de la Certification de Sécurité de Premier Niveau (CSPN).

A ce jour, **[Nom de la Société]** est une société ayant une existence valide et légale dont le siège réside à **[Ville]**. Le point de contact pour le suivi de la procédure d’agrément est **[nom], [titre], [téléphone], [email], [adresse]**.

Je déclare avoir pris connaissance de la procédure ANSSI-CSPN-AGR/P/01 : « Agrément des centres d’évaluation en vue de la Certification de sécurité de premier niveau » de l’ANSSI, et en accepte les conditions.

**[Nom de la personne habilitée à engager la société, ou mandataire social de la société]**

**[Titre]**